



Docteur Jacques CATON

PRESIDENT

Clinique Emilie de Vialar

116 Rue Antoine Charial – 69003 LYON

Tél. : 04 78 54 77 18 – Fax. : 04 72 36 84 90

caton.jacques@wanadoo

Docteur M. LEVY

Docteur Y. VERHAEGHE

VICE-PRESIDENTS

Docteur CM ARNAUD

SECRETAIRE GENERAL

Docteur J. RIVOALLAN

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Docteur JL. BARON

TRESORIER

Le 4 février 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA CSMF NE RELACHE PAS LA PRESSION SUR LA RCP

La CSMF souhaite que le problème de la RCP soit réglé au mieux des intérêts de chacun, médecins, patients. Son absence de règlement induit un effet sur la démographie des médecins et donc à terme, sur la qualité des soins. Les professionnels à risques ont fait beaucoup d'efforts dans la mise en place de l'accréditation qui est devenue exemplaire et qui leur a permis d'affirmer leur crédibilité auprès des tutelles, notamment de la HAS et des assureurs. Néanmoins, en l'absence de règlement rapide pour les « trous de garantie » à savoir le montant des primes et la subséquente à 10 ans, le pôle AOC/CSMF a essayé de trouver une solution assurantielle à ces problèmes, solution provisoire et non définitive comme certains voudraient le faire croire, dont le but est le règlement de ces deux difficultés majeures pour notre exercice.

En effet pour reprendre un exemple trivial, entre conduire sa voiture sans assurance, avec une assurance tierce collision ou une assurance tous risques, un certain nombre de praticiens souhaitent conduire aujourd'hui en tous risques, c'était le sens de la solution trouvée auprès de deux assureurs..

Il n'en reste pas moins qu'une solution politique reste indispensable. Nous devons nous assurer que le rapport Gilles JOHANET offrira des réponses efficaces et durables et qu'elles seront appliquées par les tutelles. Néanmoins, en attendant ceux qui le souhaitent peuvent trouver, dès maintenant, grâce à AOC/CSMF des assureurs qui les couvrent de façon satisfaisante.

Le Pôle AOC-CSMF appelle les praticiens à se méfier des élucubrations démagogiques du Bloc qui prospère justement sur la persistance du problème de la RCP et joue ainsi contre les intérêts des praticiens.

Les élections partielles qui auront lieu en PACA, Bretagne et Aquitaine doivent être l'occasion de faire barrage au Bloc et à sa démagogie.